

Les migrations résidentielles dans le département de l'HÉRAULT (34)

- Un excédent important des arrivées sur les départs
- Trois arrivants sur quatre viennent d'une autre région ou depuis l'étranger
- Un département attractif pour les jeunes, notamment les étudiants
- Trois nouveaux arrivants sur cinq s'installent sur Montpellier Méditerranée Métropole
- Les mobilités résidentielles internes au département : Montpellier Méditerranée Métropole perd globalement des habitants dans ses échanges avec les territoires de projet voisins

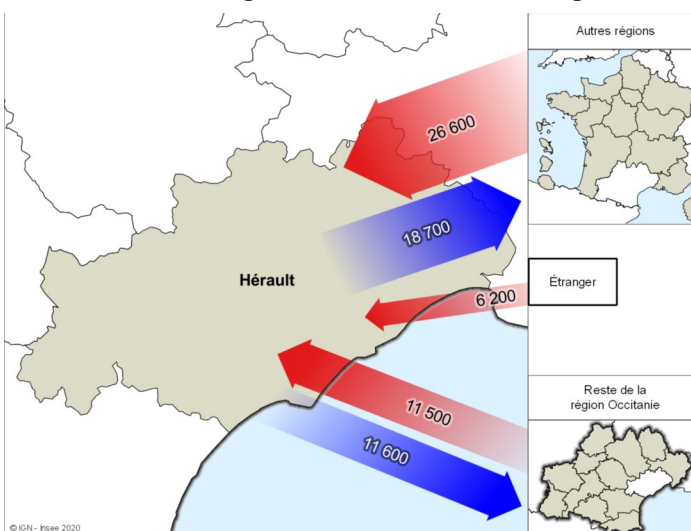
Un excédent important des arrivées sur les départs

Durant l'année 2016, 44 300 personnes viennent s'installer dans l'Hérault, dont 6 200 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 1 122 100 personnes) est médian dans la région : 34 habitants pour 1 000 (7^e rang des départements de la région).

Dans le même temps, 30 300 habitants quittent le département, soit 27 pour 1 000 (10^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 7 800 personnes. En volume, c'est le 2^e plus élevé de la région derrière la Haute-Garonne. Rapporté à la population moyenne du département, l'Hérault est au 3^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,9 pour 1 000) derrière le Gers et la Lozère.

Flux résidentiels entre le département de l'Hérault, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Les trois quarts des entrants viennent d'une autre région ou de l'étranger

Trois entrants sur quatre, soit 32 800 personnes résidaient auparavant à l'étranger ou dans une autre région que l'Occitanie, notamment en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le quart restant concerne les arrivants d'un autre département de la région, principalement le Gard.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Hérault, selon le territoire de provenance		
Occitanie	11 500	26 %
Île-de-France	6 200	14 %
Auvergne-Rhône-Alpes	5 200	12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 600	10 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	10 600	24 %
Étranger	6 200	14 %
Ensemble	44 300	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Hérault, selon le département de provenance		
Gard	4 700	41 %
Aude	1 700	15 %
Haute-Garonne	1 500	13 %
Pyrénées-Orientales	1 400	12 %
Autres départements	2 200	19 %
Occitanie	11 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Près de 60 % des nouveaux arrivants s'installent sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole. Plus de 25 % dans l'une des quatre communautés d'agglomération (CA) du département : Béziers-Méditerranée, Hérault-Méditerranée, Sète Agglopolé Méditerranée et Pays de l'Or.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Hérault, selon l'EPCI d'installation		
Montpellier Méditerranée Métropole	25 000	56 %
CA de Béziers-Méditerranée	3 400	8 %
CA Hérault-Méditerranée	2 900	7 %
CA Sète Agglopolé Méditerranée	2 900	7 %
CA du Pays de l'Or	1 800	4 %
CC du Pays de Lunel	1 500	3 %
CC du Grand Pic Saint-Loup	1 300	3 %
Autres EPCI de l'Hérault	5 500	12 %
Ensemble des EPCI	44 300	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les jeunes, notamment les étudiants

Le département de l'Hérault attire beaucoup de jeunes, étudiants ou non : 45 % des nouveaux arrivants ont entre 18 et 29 ans. Parmi les 44 300 personnes nouvellement installées dans l'Hérault, le quart sont des étudiants, en lien avec la présence de grands pôles universitaires. C'est 1,3 fois la proportion observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont très présents parmi les arrivants en emploi (26 % contre 24 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie).

Seuls quatre partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 30 300 personnes qui quittent le département de l'Hérault en 2016, seules 38 % restent en Occitanie, soit le 2^e taux le plus bas de la région, juste derrière le Gard.

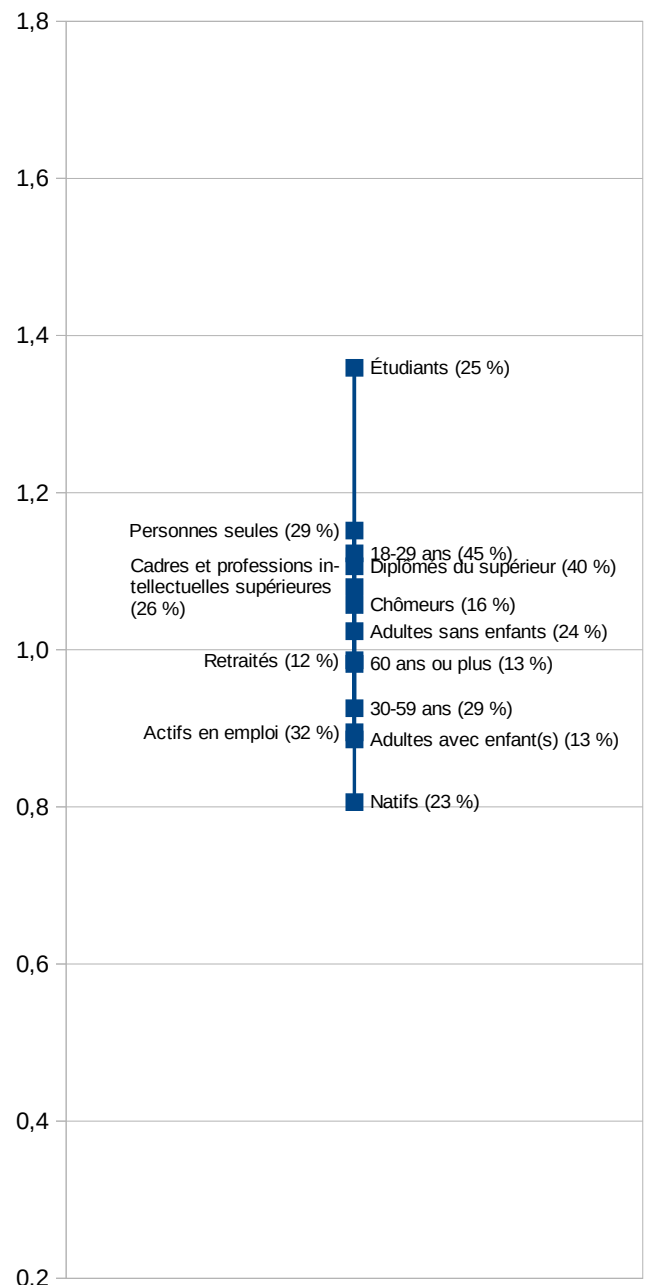
Les actifs en emploi représentent 43 % des sortants. Parmi eux, 26 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, soit trois points de plus que dans l'ensemble des départements de la région. Plus globalement, les diplômés du supérieur sont plus nombreux parmi les sortants que dans l'ensemble des départements d'Occitanie : 43 % contre 36 %.

Lecture du graphique : la part des étudiants parmi les arrivants dans l'Hérault est supérieure de 36 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport de près de 1,36). Les étudiants représentent 25 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans l'Hérault.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans l'Hérault et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 25 600 Héraultais changent d'EPCI de résidence

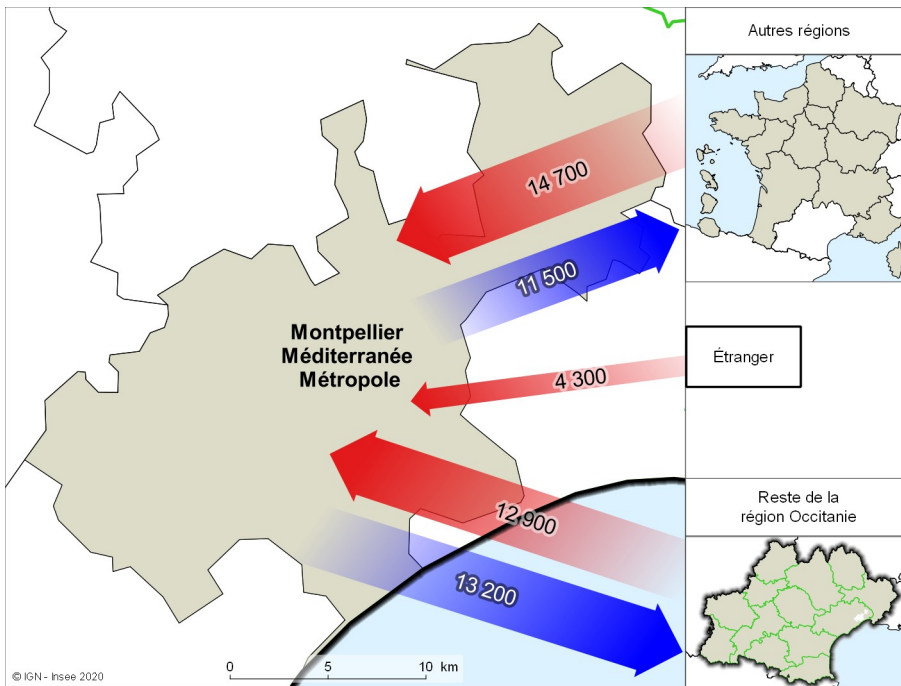
Les mobilités résidentielles au sein du département de l'Hérault sont également importantes. En 2016, 25 600 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente le quart de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans l'Hérault, départs de l'Hérault ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département de l'Hérault comprend huit territoires de projet (hors parc naturel régional) : Montpellier Méditerranée Métropole, la communauté d'agglomération (CA) de Béziers Méditerranée, la CA de Sète Agglopôle Méditerranée, la CA Hérault Méditerranée, la CA du Pays de l'Or, le Pays Cœur d'Hérault, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, et le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Hautes-Terres d'Oc, territoire situé essentiellement dans le département voisin du Tarn. Les principaux échanges internes se font entre Montpellier Méditerranée Métropole et l'ensemble des territoires de projet voisins. Montpellier Méditerranée Métropole perd globalement des habitants dans ces échanges internes, notamment avec le Pays Cœur d'Hérault, territoire situé au nord-ouest de la métropole.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de l'Hérault

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

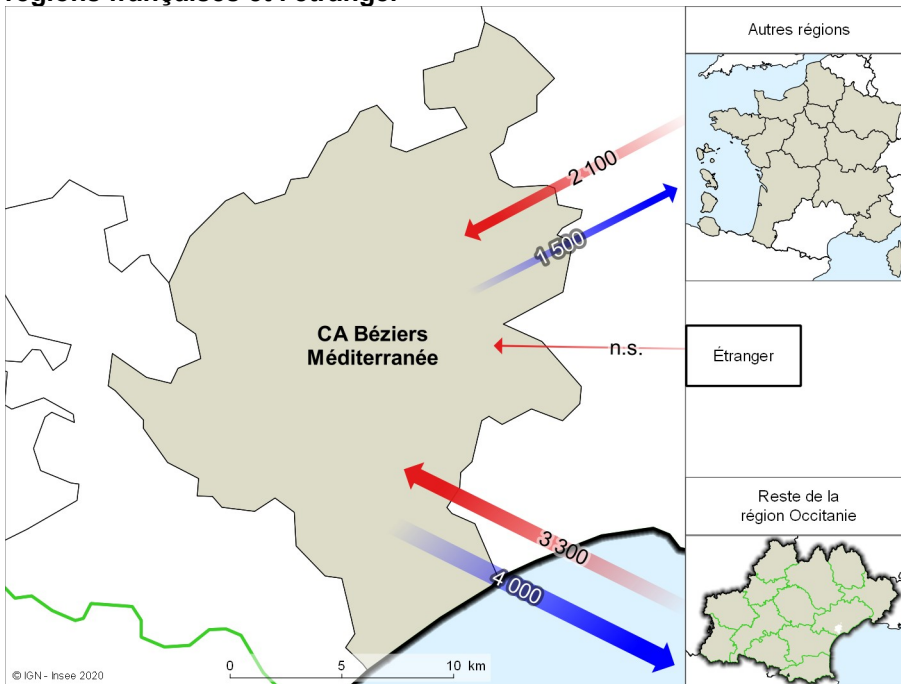
Figure 1 – Flux résidentiels entre Montpellier Méditerranée Métropole, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

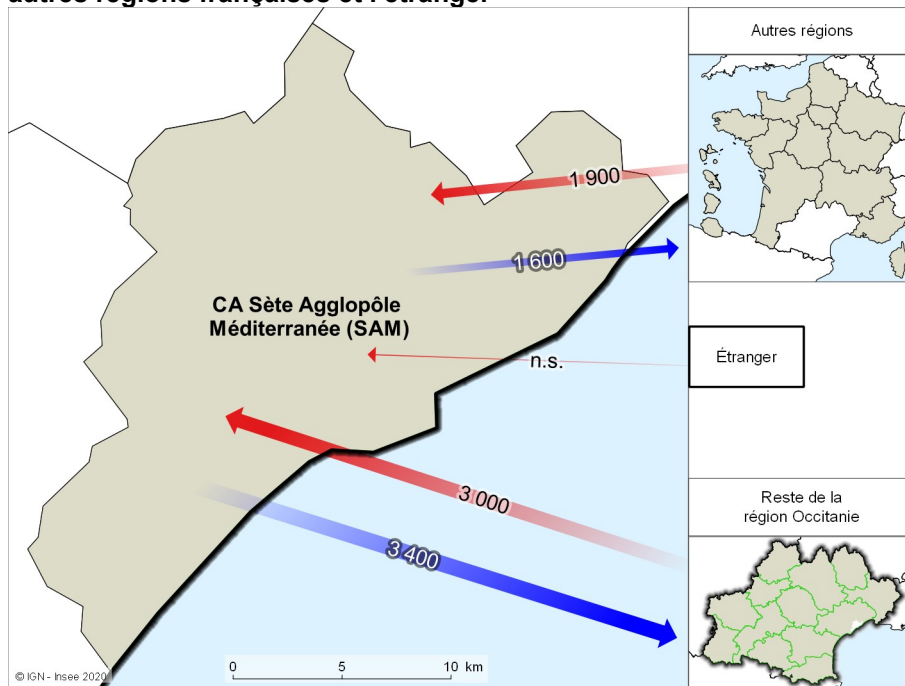
Figure 2 – Flux résidentiels entre la CA de Béziers Méditerranée, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

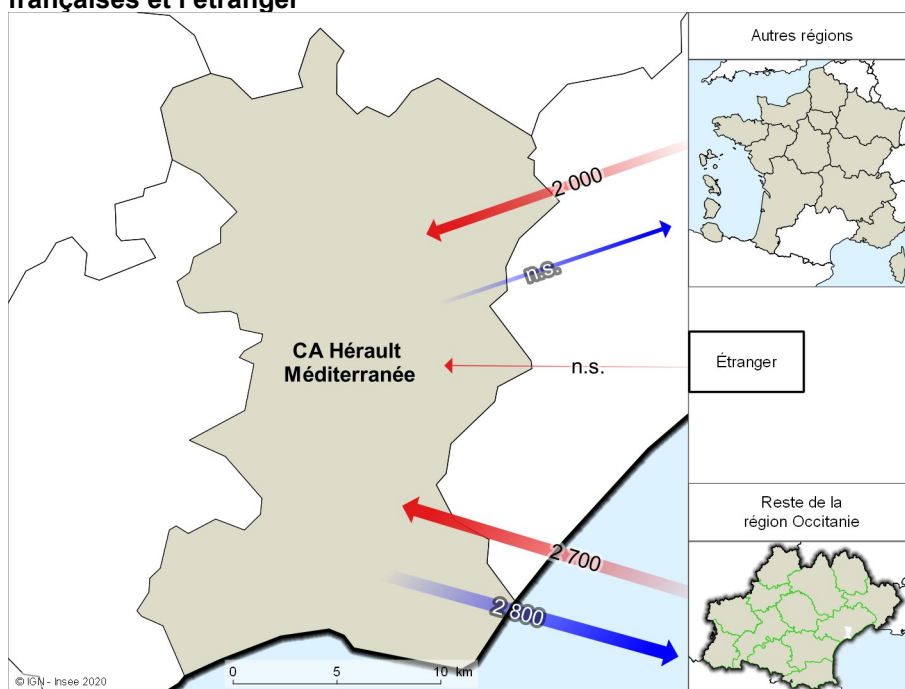
Figure 3 – Flux résidentiels entre la CA de Sète Agglopôle Méditerranée, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

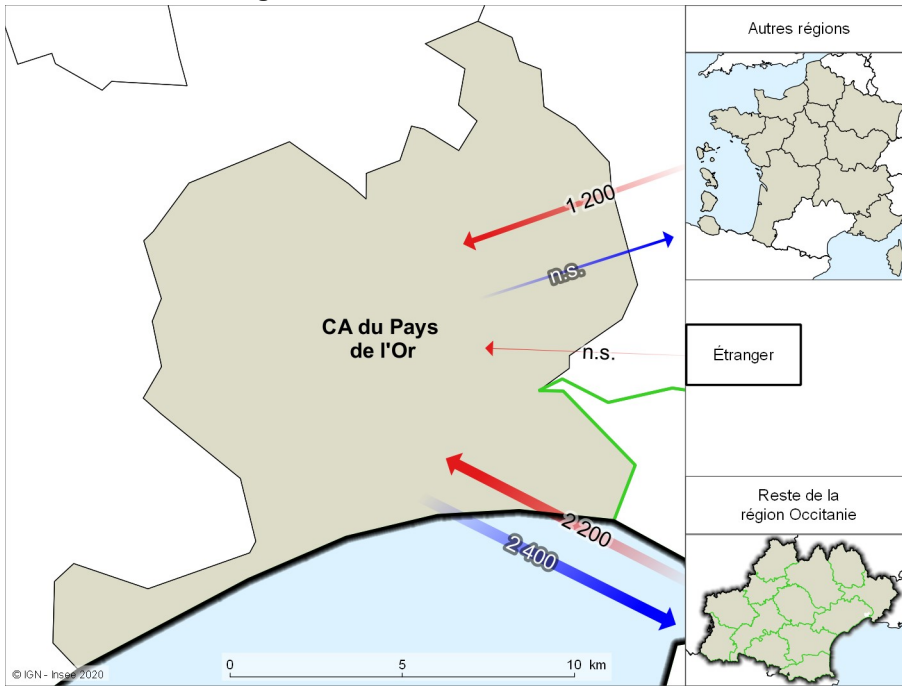
Figure 4 – Flux résidentiels entre la CA Hérault Méditerranée, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

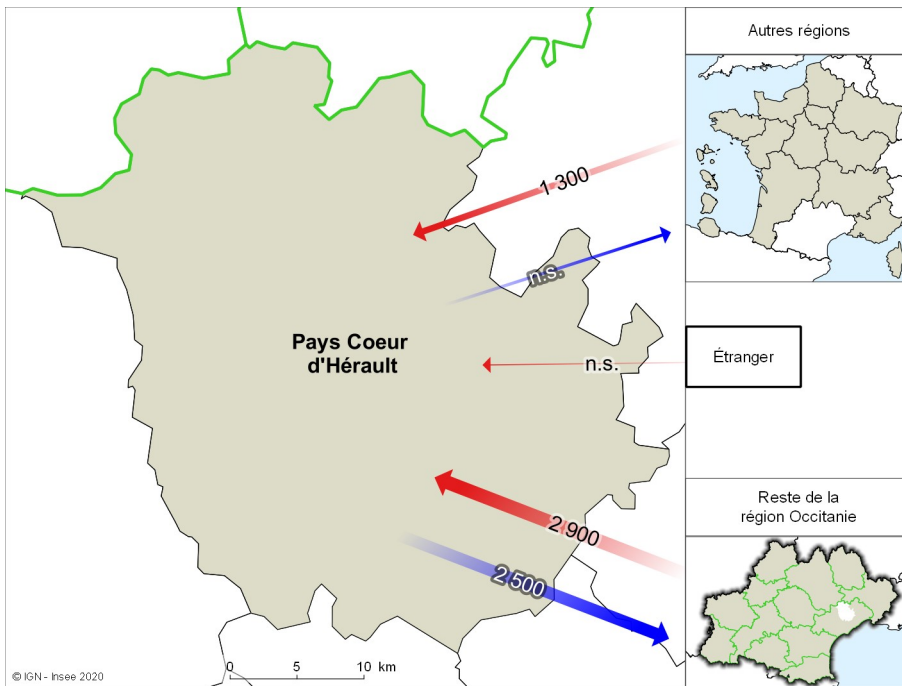
Figure 5 – Flux résidentiels entre la CA du Pays de l'Or, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

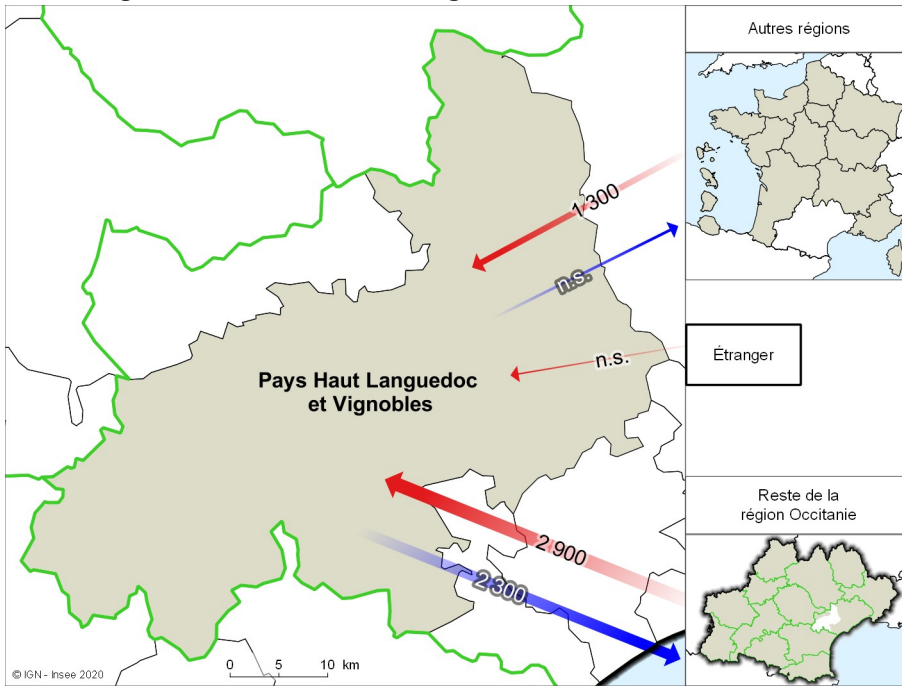
Figure 6 – Flux résidentiels entre le Pays Cœur d'Hérault, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 7 – Flux résidentiels entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017